



LA LANTERNE

VOL. I. MONTRÉAL, 30 OCTOBRE 1868. No. 73.

Il faut dire ce que l'on pense. Ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir.
“Quiconque a une pensée, dit Paul-Louis, est tenu de la produire et mettre au jour pour le bien commun. La vérité est toute à tous”